

FICHE D'INSCRIPTION & CONDITIONS DE VENTE 2021 / 2022

En vigueur pour toutes les activités équestres du Centre Equestre Brambis.

NOM :

PRÉNOM :

Date de naissance : -- Nationalité : FRANCAISE

Adresse :

Ville : Code postal :

Tél : ---- OU : ----

E-mail :

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

• INSCRIPTION

La cotisation et la licence ne sont pas remboursables.

L'inscription est souscrite au trimestre ou à l'année. Les séances sont effectuées à jour et à heure fixes.

• RÈGLEMENT DU FORFAIT

Règlement de la cotisation et la licence à la réservation. Règlement du trimestre ou de l'année au plus tard le premier jour de la période.

Règlement en plusieurs mensualités possible uniquement avec dépôt de la totalité des mensualités.

• RÉCUPÉRATION

Le cavalier malade ou en voyage scolaire a la possibilité de récupérer les séances sur simple demande, en fonction des disponibilités du club.

ATTENTION pour bénéficier d'une récupération, il faut avoir communiqué l'absence du cavalier dans les **48h avant le cours**.

La récupération doit être faite au plus vite (dans les 30 jours suivant l'absence).

• ANNULATION DU FORFAIT

L'inscription aux séances est ferme et ne peut donner lieu à un remboursement. Sauf certificat médical de contre indication à la pratique de l'équitation ou pour mutation avec justificatif.

AUTRES PRESTATIONS

Les inscriptions aux animations et à toute autre prestation sont fermes. Elles doivent être réglées au préalable et ne donnent lieu à aucun remboursement pour quelque raison que ce soit.

ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT

Pour pratiquer l'équitation, la Licence Fédérale est conseillée. Lors de l'inscription, l'utilisateur a la possibilité de prendre cette Licence Fédérale (Qui lui permet d'être assuré dans tous les centres équestres affiliés de France, de passer des examens et de les valider, de participer à une dynamique sportive). Dans le cas contraire, il appartient à l'utilisateur d'apporter la preuve qu'il possède une assurance personnelle multirisque en cours de validité couvrant les activités équestres, dégageant le Centre Equestre Brambis de cette responsabilité.

DISCIPLINE

- Au cours de toutes les activités et en particulier à l'intérieur des locaux ou des installations, les usagers doivent observer une obéissance complète à l'encadrement et appliquer en particulier les consignes de sécurité fixées.
- En tout lieu et toute circonstance, les usagers sont tenus d'observer une attitude déférente vis-à-vis du personnel d'encadrement ainsi qu'une parfaite correction à l'égard des autres usagers.
- Tout usager ayant la possibilité de présenter en permanence une réclamation, aucune manifestation discourtoise envers l'établissement, ses cavaliers ou son personnel n'est admise.

Toute attitude répréhensible d'un usager et en particulier tout non respect des conditions générales de vente ou du règlement intérieur expose celui qui en est responsable à des sanctions : mise à pied, exclusion temporaire ou exclusion définitive.

Tout usager faisant l'objet d'une sanction ne peut prétendre à un remboursement des sommes qu'il a déjà versées pour les activités souscrites.

